

Budget. Faute à la conjoncture internationale et à une croissance anémique, le gouvernement revoit à la baisse ses prévisions de croissance. Le déficit budgétaire se creusera de 10 milliards en 2009.

La quadrature des finances publiques

Le gouvernement reporte l'équilibre au-delà de 2012

La loi de programmation des finances publiques (2009-2011) et le projet de loi de finances (PLF) pour 2009, adoptés vendredi en Conseil des ministres, portent la marque de «*la crise de confiance sans précédent*» qui, selon le président de la République, «*ébranle l'économie mondiale*» et qui «*aura des conséquences dans les mois qui viennent sur la croissance, sur le chômage et sur le pouvoir d'achat*» des Français. Le net ralentissement et les incertitudes entourant la date de la sortie de crise – fin du premier semestre 2009 ou plus tard dans l'année? – ont contraint le gouvernement à reporter, au-delà de 2012, le retour à l'équilibre des comptes publics. Ils ont beaucoup pesé, et jusque dans les tout derniers jours, sur le bouclage des deux textes.

Examen des ajustements auxquels ont dû se résoudre, la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, et le ministre du Budget, Eric Woerth.

Des hypothèses macroéconomiques bousculées

En janvier, au moment où s'enclenche la mécanique budgétaire, le gouvernement avait retenu pour 2008 une fourchette de croissance de 1,7 % à 2 %. Au fil des mois et de l'amplification des désordres financiers et du ralentissement américain, cette prévision est devenue de moins en moins crédible. La contraction de 0,3 % du produit intérieur brut (PIB) au

deuxième trimestre a rendu plausible l'hypothèse d'une récession, et les difficultés de nos voisins et partenaires européens ont laissé entrevoir une fin d'année 2008 et un début d'année 2009 ralentis. Le gouvernement a revu à la baisse la croissance, «*autour de 1 %*» pour 2008 et 2009, alors qu'il pensait pouvoir compter sur 2 % à 2,5 % de progression du PIB l'an prochain. En 2008, l'inflation, initialement fixée à 1,6 %, aura atteint 3 %, le taux de change euro-dollar se sera établi à 1,40 au lieu de 1,37 en moyenne, le prix du baril de pétrole aura dépassé les 100 dollars au lieu des 73 dollars envisagés dans le budget 2008.

Des recettes fiscales chahutées et des charges nouvelles

L'anémie de l'économie a des conséquences sur les ressources de l'État. Avec environ 2 % de croissance, les surplus de recettes fiscales peuvent atteindre 10 milliards d'euros. En 2008, ce sont les moins-values de recettes fiscales que l'on mesure: elles s'élèvent à 5 milliards. «*Si l'on fait les comptes, entre 2008 et 2009, ce sont 20 milliards de recettes qui nous font défaut à cause de la faible crois-*

sance», a expliqué Eric Woerth. Dans le même temps, l'État doit faire face à de nouvelles dépenses: la hausse des taux d'intérêt et l'inflation sur laquelle sont indexées 10 % des obligations du Trésor, ont alourdi de 500 millions à 2,1 milliards par an la charge de la dette. Avec le papyboom, les dépenses de retraite s'envolent. Elles représentent un surcoût de 13 milliards par an.

La hausse du déficit et de l'endettement, la fin des baisses d'impôt

Le déficit budgétaire a été fixé à 52,1 milliards dans le PLF 2009, soit 10,4 milliards de plus que celui retenu dans le PLF 2008. Le déficit public (État, collectivités territoriales, Sécurité sociale) doit être stabilisé en 2009 au niveau – espéré – de 2008, c'est-à-dire à 2,7 % du PIB, alors que le gouvernement espérait le ramener à 2,5 %, puis à 2 %. La dette publique (64,2 % du PIB en 2007)

passerait à 65,3 % en 2008 et à 66 % en 2009. Quant aux impôts et aux cotisations sociales, qui représentaient 44 % du PIB en 2007, leur poids relatif diminuerait légèrement cette année. Le taux de prélèvements obligatoires serait porté à 43,3 % en 2008, puis à 43,2 % en 2009 et resterait stabilisé à ce niveau. Contrairement à ce qu'il espérait, Nicolas Sarkozy ne ramènera pas ce taux dans la moyenne de la zone euro (autour de 40 %) d'ici à 2012.

«**Entre 2008 et 2009, ce sont 20 milliards de recettes qui nous font défaut à cause de la faible croissance**»

Eric Woerth, ministre du Budget

vements obligatoires serait porté à 43,3 % en 2008, puis à 43,2 % en 2009 et resterait stabilisé à ce niveau. Contrairement à ce qu'il espérait, Nicolas Sarkozy ne ramènera pas ce taux dans la moyenne de la zone euro (autour de 40 %) d'ici à 2012.

La maîtrise de la dépense publique, la réduction du nombre de fonctionnaires

Deux choses, au moins, ne changent pas: l'effort de maîtrise de la dépense publique dont le rythme de progression a diminué de moitié (+ 1,1 % par an) et la volonté de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. En 2009, 45 % ne seront pas remplacés, ce qui correspond à 30 627 suppressions d'emplois, à quoi s'ajoutent 1 108 suppressions d'emploi chez les opérateurs de l'État, parmi lesquels figure, par exemple, le service fusionné de l'emploi (ANPE-Unedic). À l'exception de la justice, où 512 créations d'emplois sont prévues, et du logement, stabilisé, tous les ministères devront s'ajuster à la diminution des postes. L'Éducation nationale, avec 13 500 emplois en moins, et la Défense, avec 8 250 postes en moins, sont les plus touchés. ■

Claire Guélaud



Présentation du nouveau projet de loi de programmation des finances publiques, le 26 septembre dernier.